



**MÉMOIRE  
DU  
SECTEUR DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES**

**sur**

**LA CONSULTATION SUR LE NIVEAU D'IMMIGRATION  
POUR LES ANNÉES 1988 ET 1989**

**PRÉSENTÉ**

**À LA COMMISSION DE LA CULTURE**

**juin 1987**

**Centre justice et foi, 25 ouest, rue Jarry, Montréal**

## RÉSUMÉ

Le Centre justice et foi - secteur des Communautés culturelles - est favorable à un accroissement de l'immigration au Québec.

Les niveaux d'immigration devraient être augmentés de 5,000 pour l'année 1988 et subséquemment de 10,000 afin d'atteindre, sur la totalité des entrées au Canada, le même pourcentage que la population du Québec par rapport à la population canadienne. Environ 26%.

Des conditions sont nécessaires :

- 1- que les critères de détermination des niveaux d'immigration et du choix des groupes soient établis en fonction d'un projet de société et non pas seulement sur des données démographiques;
- 2- que les difficultés économiques à court terme soient corrigées par une politique de régionalisation et de plein emploi;
- 3- que le choix des immigrants investisseurs évite la pure compétition avec les entreprises déjà existantes au Québec;
- 4- qu'une solution soit trouvée à l'émigration subséquente vers d'autres provinces et les États-Unis.

## CENTRE JUSTICE ET FOI

### Secteur des Communautés culturelles

- 1- Nous désirons concentrer notre mémoire sur les conditions indispensables, selon nous, à une immigration à niveau plus élevé qu'à l'heure actuelle.
- 2- À notre avis, la question de l'immigration est une question qui divise la population, de façon assez inévitable, un peu comme celle des grèves dans le secteur public ou le retour de la peine de mort. En effet, certains profitent de l'immigration, en plus des immigrants eux-mêmes. Ce sont les entrepreneurs, les marchands, les professionnels (clientèle augmentée); d'autres en souffrent, parce que l'immigration augmente le chômage dans leur domaine; ce sont surtout les ouvriers peu spécialisés, les jeunes.
- 3- Nous croyons que le gouvernement doit être conscient et franc sur cette question des aspects économiques de l'immigration au Québec: le Québec a davantage besoin de consommateurs que de citoyens.<sup>1</sup> Et au plan macroéconomique on a démontré que l'immigration paie, à long terme: on devra également démontrer qu'au plan microéconomique (régional, court terme) l'immigration maintient inévitablement le chômage, surtout urbain (métropolitain dans le cas du Québec), surtout dans les secteurs sans spécialisation, et surtout chez les jeunes. Donc, une haute immigration requiert une politique du haut emploi, sinon du plein emploi.
- 4- Le gouvernement doit éviter de maintenir et de propager des slogans sans aucune base réelle au Québec: il n'est pas vrai que les immigrants acceptent des tâches que les Québécois refusent; il n'est pas vrai que les immigrants acceptent d'aller remplir des tâches dans les régions éloignées; il n'est plus vrai que les immigrants ont une criminalité moins élevée que celle des Québécois de vieille souche; etc.

---

<sup>1</sup>. Henri Sader, *Voleurs de Jobs? Relations*, juillet-août 1987.

- 5- Les résultats de l'accueil sollicité par nous des immigrants investisseurs <sup>2</sup> et entrepreneurs devraient être franchement reconnus: ils ajoutent beaucoup au capital disponible, mais ils n'apportent que très peu de créativité: la plus grande partie d'entre eux lancent des initiatives en compétition avec les entreprises et les investissements québécois déjà en place. Si bien qu'ils ne créent que peu d'emplois, même s'ils en maintiennent beaucoup.
- 6- La publicité en faveur de l'immigration sur le plan démographique, comme solution à notre dénatalité <sup>3</sup>, devrait tenir compte de certains facteurs bien vérifiés en Europe mais jamais cités ici: en particulier le fait qu'on a démontré que les groupes immigrants ne prennent que 12 ans pour adopter les habitudes de la population d'accueil, en particulier les habitudes de facilité; en conséquence, l'immigration ne peut compenser la dénatalité que si elle est continue. Également, il faudrait éclairer, pour le public, les raisons qui font que les états européens de l'ouest, dont la dénatalité est aussi sérieuse et parfois plus sérieuse que la nôtre (Allemagne de l'ouest!) refusent toute immigration, refusent toute stabilité à leurs travailleurs étrangers, rejettent les réfugiés (Italie!). Il est difficile de croire que ce qui est bon pour eux est mauvais pour nous. Et inutile d'ajouter que le thème des espaces vides du Canada et du Québec est futile: 95% de nos immigrants s'établissent dans la métropole.
- 7- La question de la concentration massive des immigrants du Québec à Montréal doit être étudiée au plus tôt. Surtout sur le plan culturel, la conséquence de la situation actuelle sera de créer deux pays, Montréal et le reste du Québec, avec des conséquences très négatives (programmes scolaires, mass-media).
- 8- La proportion de minorités dites visibles (jaunes, noirs) doit être abordée franchement, malgré les protestations de certains milieux bien intentionnés mais peu réalistes. Si nous accueillons beaucoup de personnes de ces origines, et si en même temps la population ne les accepte pas, la conséquence immédiate est le chômage massif (on a démontré qu'il est 3 fois plus élevé chez les noirs que chez les autres immigrants<sup>4</sup>, le chômage et la criminalité des jeunes, des phénomènes qui amènent un plus fort racisme. Nous ne pouvons pas agir comme si les québécois étaient des anges, pour ensuite les blâmer devant le malaise social croissant.
- 9- La survie de notre groupe national est liée à notre immigration. Mais elle l'est d'une

---

<sup>2</sup>. Josée Lamoureux, Résumé de l'Étude COJPEL Ltée, réalisée auprès des immigrants investisseurs établis au Québec entre 1983 et 1984. MCCIQ. Février 1987.

<sup>3</sup>. Commission French.

<sup>4</sup>. Commission Abella.

façon ambiguë, si nous ne sommes pas parfaitement clairs sur l'option linguistique et culturelle des immigrants. Nous croyons donc que l'option francophone de tous doit être assurée par des institutions appropriées. Nous croyons également qu'une politique de convergence culturelle est préférable au multiculturalisme de la libre compétition tel que préconisé depuis plusieurs années par le gouvernement fédéral.

- 10- Dans ces conditions, nous croyons qu'un niveau beaucoup plus élevé d'immigration est possible et souhaitable et nous exprimons les recommandations ci-jointes.

JULIEN HARVEY, directeur  
Centre justice et foi

THÉRÈSE BENGUEREL, responsable  
Secteur des Communautés culturelles.

## RECOMMANDATIONS

- 1- Nous recommandons une augmentation de 5,000 immigrants par année à partir de 1988. Cependant, si les conditions que nous exprimons dans ce mémoire étaient remplies, nous recommandons de doubler ce chiffre.
- 2- Nous recommandons une réaffirmation de la politique de convergence culturelle et du contenu de la Loi 101, en ce qui regarde les immigrants et les réfugiés.
- 3- Nous recommandons une étude rigoureuse sur l'emploi et le chômage des minorités visibles, afin de déterminer la proportion maximum compatible avec la réalité québécoise et surtout montréalaise.
- 4- Nous recommandons une étude de toutes les possibilités de régionalisation de l'immigration (emploi, syndicalisation, prime à l'éloignement, etc. ).
- 5- Nous recommandons que l'information du public québécois concernant les données réelles de l'immigration (chômage, usage des services sociaux, scolarisation, logement, criminalité, immigration suivie de départs pour d'autres provinces), soit améliorée plutôt que remplacée par de la publicité unilatérale et intéressée.
- 6- Nous recommandons que la gérance de l'immigration au Québec (cadres supérieurs du Ministère, conseil de l'Immigration etc.) soit assurée de façon plus équilibrée à la fois par des citoyens et citoyennes de vieille tradition et des immigrants.
- 7- Nous recommandons de ne pas faire porter à l'immigration toute l'espérance de solution à nos problèmes démographiques. Une politique nataliste doit aussi être développée.
- 8- Nous recommandons de planifier à plus long terme, sur une période de trois ans, la détermination des quotas d'immigration.
- 9- Nous recommandons que le gouvernement trouve le moyen approprié de consulter les citoyens sur l'ensemble de la question de l'immigration (programme électoral, livre vert).